

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* est proposée par l'unité de formation et recherche (UFR) Sciences du Sport et de l'Éducation de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) depuis 1996. Elle a pour objectif de former les étudiants sur les plans théorique, méthodologique et pratique dans le domaine des activités physiques et sportives (APS), en abordant différents champs disciplinaires des sciences de la vie et des sciences humaines. Parmi les cinq parcours possibles en licence *STAPS* (éducation et motricité, management du sport, activités physiques adaptées et santé, entraînement sportif, ergonomie et performance motrice), les étudiants brestois ont le choix entre trois parcours : *Éducation et motricité (EM)*, *Activités physiques adaptées et santé (APAS)* et *management du sport (MS)*. Les nombreux et forts partenariats locaux associés à des mises en stages régulières font de cette formation un lieu de professionnalisation. Cette licence prépare les étudiants à s'insérer dans le domaine sportif notamment et à la poursuite d'études en master *STAPS*.

Synthèse de l'évaluation

La licence mention *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* de l'UBO - également proposée dans quatre autres universités du Grand ouest (Rennes, Nantes, Angers & Le Mans) - est organisée, à partir du semestre 4, en trois parcours : *Éducation et motricité (EM)*, *Activités physiques adaptées - santé (APA-S)*, *Management du sport (MS)*. Elle accueille des étudiants - de plus en plus nombreux (267 en première année en 2010 et 664 en 2014) -, de cursus divers (Bac S : 40,9 % ; bac ES : 20,8 % ; bac L : 7 % ; bac technique : 23,6 % ; bac Pro : 11,7 %...). Il est à noter que la hausse constante des effectifs depuis 2010 (511 en 2010 ; 1148 en 2014 tous niveaux confondus) met l'ensemble de l'équipe dans une situation - très - inconfortable. Les charges d'enseignement et administratives, allant crescendo, réduisent le temps consacré au suivi des étudiants. Bien que travaillant dans l'urgence, les enseignants affichent un réel souci de réussite et de suivi des étudiants de première année (L1) notamment. Pour ce faire, depuis la rentrée 2012, ces étudiants sont évalués intégralement en contrôle continu (CC), ce qui permet à ces derniers, découvrant le système universitaire, de ne pas « décrocher ». Dans le dossier il est annoncé que ce principe (honorables mais chronophage) de contrôle continu intégral devrait être prochainement généralisé aux autres niveaux de licence. Cela paraît un peu utopique au regard du ratio étudiants/enseignants titulaires (14/1 en 2010 et 30/1 en 2014) de cette licence.

L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants-chercheurs titulaires de l'unité de formation et de recherche - UFR *STAPS* (3 professeurs des universités (PR), 10 maîtres de conférences des universités (MC) dont 2 habilités à diriger des recherches (HDR)) et 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Elle est renforcée par la participation d'enseignants-chercheurs, de médecins hospitalo-universitaires provenant d'autres composantes de l'UBO, et par l'implication de nombreux professionnels. Huit professeurs agrégés (PRAG) et 14 professeurs certifiés (PRCE) composent également l'équipe, sans compter les nombreux (46) vacataires. Chaque parcours est sous la responsabilité et la coordination de maîtres de conférences et de professeurs agrégés, tous spécialisés en *STAPS*. Il est à noter l'absence d'un conseil de perfectionnement.

Pour les étudiants qui passent le cap de la licence 1 (entre 44 et 58 %) et qui obtiennent leur licence, quel que soit le parcours, deux-tiers d'entre eux optent pour une poursuite d'études en master *STAPS*. Les autres s'orientent vers le monde professionnel en privilégiant les concours (professeur des écoles, conseiller principal d'éducation, enseignant d'EPS, professeur de sport, éducateur territorial des activités physiques et sportives...).

Depuis sa création en 1975, la licence *STAPS* réserve une place de choix à la professionnalisation, vers le professorat d'EPS notamment. Cette culture est encore très présente aujourd'hui, puisque les étudiants sont confrontés au monde professionnel dès la L1 et encore plus en deuxième (L2) et en troisième (L3) années au travers de stages. Si l'accent mis sur la professionnalisation produit ses effets en matière d'inscription dans le monde du travail, la centration quasi

exclusive sur cette dimension nuit à l'ouverture à l'international. Même si l'anglais est bien présent tout au long du cursus, de sérieux efforts d'ouverture sont à prévoir. Le faible nombre d'étudiants (une dizaine par an) à faire le choix de passer une partie de leur cursus à l'étranger a sans doute à voir avec le doublement des effectifs en quatre ans. Il est urgent de trouver des solutions pour réguler les demandes d'entrée en STAPS afin d'assurer une formation de qualité à tous les étudiants.

S'agissant de la dimension recherche en lien avec les enseignements, les 13 enseignant-chercheurs de l'UFR Sciences du Sport et de l'Éducation de l'UBO interviennent tous dans la licence *STAPS* brestoise. Ils sont issus de cinq laboratoires de sciences humaines et sociales et de sciences de la vie reconnus pour la qualité de leurs travaux et productions. Pour autant, bien que les parcours proposés se basent sur l'expertise des enseignants dans le domaine de la recherche, la place donnée à la recherche mériterait d'être revue à la hausse.

Points forts :

- Un souci évident d'accompagnement des étudiants malgré une charge de travail importante liée à des effectifs en constante augmentation.
- Une réponse à la demande locale.
- Une mise en contexte préprofessionnel rapide et régulière (du semestre 3 au semestre 6) au travers de stages et d'une implication importants des professionnels dans la formation.
- Une vraie diversité des modalités d'enseignement favorisant l'acquisition des compétences (CM/TD/TP) et évaluation des étudiants (de L1 notamment) avec beaucoup de contrôle continu.
- Des dispositifs d'aide à la réussite pertinents avec implication de tuteurs étudiants en master.

Points faibles :

- Des charges d'enseignement et administratives trop importantes, liées à des effectifs croissants.
- Une connaissance insuffisante du devenir des nombreux étudiants de L1 ne validant pas l'année.
- Une mobilité étudiante faible.
- Une trop faible place accordée à la recherche.

Recommandations et conclusion

Au regard des éléments du dossier, il est recommandé de mettre en place un conseil de perfectionnement qui puisse échanger sur les orientations de la licence en lien avec les compétences attendues par le monde professionnel. Ceci permettrait, d'une part, de construire un portefeuille de compétences en phase avec les différents secteurs envisagés par chacun des trois parcours et, d'autre part, de proposer une plus grande mobilité étudiante. Il est également à noter que si le supplément au diplôme est clair, il pourrait être amélioré en faisant apparaître les parcours.

En conclusion, la licence *STAPS* proposée à l'UBO semble bien préparer aux métiers de l'encadrement utilisant comme support les activités physiques et sportives. L'équipe est soucieuse de faire un suivi au plus près de ses étudiants mais par manque de temps et - surtout - à cause d'effectifs trop importants, elle doit faire des choix. La question des effectifs croissants doit alerter les tutelles.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence mention <i>Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)</i> présentée par l'UBO est structurée dès la deuxième année en trois parcours : <i>Education et motricité (EM)</i> ; <i>Activité physique adaptée-santé (APA-S)</i> ; <i>Management du sport (MS)</i>.</p> <p>Afin d'intégrer des étudiants aux cursus divers (Bac S - 40,9 %, ES - 20,8 %, L-7%, Technique -23,6 %, Pro -11,7%...) et leur permettre de faire un choix de parcours, la première année est pensée de telle sorte que les étudiants acquièrent des connaissances et compétences communes ainsi que des outils leur permettant construire leur projet professionnel.</p> <p>Dès la deuxième année, chaque parcours a des objectifs spécifiques et des enseignements correspondants. Quel que soit le parcours, à l'issue de la licence, les étudiants peuvent soit entrer directement dans le monde du travail, soit passer des concours. Ils peuvent également opter pour la poursuite des études en master STAPS principalement, ce qu'ils font pour plus de 2/3, quel que soit le parcours. Le projet personnel de chaque étudiant est travaillé en L1 (premier et deuxième semestre) pour favoriser l'orientation. L'aspect professionnalisant est renforcé par la spécialisation dans un parcours et deux expériences sur le terrain (stages en L2 et L3).</p> <p>Les objectifs de la formation, et de chaque parcours, sont clairement identifiés et en adéquation avec la formation proposée. Au regard des objectifs affichés et des enseignements pour les atteindre, cette formation est cohérente.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence STAPS est également présente dans cinq autres établissements (Brest, le Mans, Rennes 2 et l'Institut de formation en éducation physique et en sport d'Angers) de la communauté d'universités et d'établissements (ComUE). Visiblement ces cinq établissements n'ont pas attendu la ComUE pour échanger et travailler ensemble. Le Réseau des Universités Ouest Atlantique (RUOA) permet cette synergie depuis 2002. Ces licences ne sont pas en concurrence entre elles dans la mesure où elles sont réparties sur un large territoire.</p> <p>Concernant la dimension recherche en lien avec les enseignements, les 13 enseignant-chercheurs (EC) de l'UFR Sciences du Sport et de l'Éducation de l'UBO interviennent tous dans la licence <i>STAPS</i> Brestoise. Ils sont tous issus de cinq laboratoires de sciences humaines et sociales (LABERS, CRBC et CREAD) et de sciences de la vie (LaTIM et ORPhy) reconnus pour la qualité de leurs travaux et productions. Les étudiants ont donc en face d'eux non seulement des EC rompus à la recherche mais également des EC travaillant en partenariat avec d'autres universités, des organismes de recherche, des partenaires issus d'établissements de santé. Cependant, aucun laboratoire n'est spécifique aux STAPS, ce qui semble nuire à la visibilité de la recherche.</p> <p>Il est également à noter que la licence <i>STAPS</i> bénéficie de partenariats locaux forts : pas moins de 30 conventions avec des partenaires extérieurs (district football, ligue de Bretagne d'athlétisme, comité de handball 29, Fédération Française de Sport Adapté, UFOLEP, des clubs sportifs, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, l'Inspection Académique, des municipalités, le Centre hospitalier régional universitaire de Brest, Nautisme en Bretagne, l'école nationale de voile...)</p> <p>Un réseau structuré et structurant les licences <i>STAPS</i> de Bretagne et Pays de la Loire, en place depuis 2002, des EC appartenant à différents laboratoires et une inscription forte dans un réseau professionnel dense sont des points positifs.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'ensemble de l'équipe pédagogique est composée de 13 enseignants-chercheurs (3 professeurs des universités (PR), 2 maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (MC-HDR), 8 MC) et 3 attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER). Elle est renforcée par la participation d'enseignants-chercheurs, de médecins hospitalo-universitaires provenant d'autres composantes de l'UBO, et de nombreux professionnels favorisant l'aspect professionnalisant de la formation. Des PRAG et PRCE composent également l'équipe, sans compter les nombreux vacataires. Point important, La formation est sous la responsabilité et la coordination de maîtres de conférences (MC) et de professeurs agrégés (PRAG), tous spécialisés en STAPS.</p>

	<p>L'équipe de pilotage est composée de manière suivante : un directeur des études (DETU), chargé de la coordination des formations proposées par l'UFR Sport et Education Physique, ainsi que des relations avec le conseil de la vie universitaire (CEVU), un responsable de la première année, un responsable de la deuxième année, un responsable de troisième année pour chaque parcours, des responsables de stages, des EC représentant les différents domaines de compétences (Sciences de la vie, Sciences sociales et histoire, Sciences humaines, Sciences de l'intervention, Activités Physiques Sportives et Artistiques, Activité Physique Adaptée et Santé), et un représentant de la scolarité.</p> <p>L'équipe veille au bon déroulement des enseignements et assure les jurys. Toutes les responsabilités semblent bien organisées et réparties.</p> <p>En raison d'effectifs en hausse constante, les EC sont dans une situation inconfortable. Cela dit, malgré la pénurie d'encadrement, l'ensemble de l'équipe tente de maintenir une formation de qualité. A noter que même s'il n'existe pas de conseil de perfectionnement, les procédures d'évaluation semblent bien développées.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En quatre ans, la licence <i>STAPS</i> a vu ses effectifs augmenter considérablement. Le nombre d'étudiants inscrits en première année de licence <i>STAPS</i> est passé de 267 en septembre 2010 à 664 inscrits en 2014. Trois raisons expliquent cette évolution des effectifs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouverture en 2012 d'un parcours «métiers de la rééducation» (en première année) permettant d'accéder aux deux écoles bretonnes (Rennes et Brest) de masso-kinésithérapie, • Ouverture, en 2012, du parcours <i>MS</i>, • Engouement croissant des néo bacheliers pour la filière <i>STAPS</i> qui s'explique (sans doute) par un programme de formation satisfaisant. C'est ce que révèlent les enquêtes menées auprès des étudiants. Visiblement, selon une enquête nationale sur les universités, « il fait bon vivre à L'UBO et l'UFR STAPS ». <p>Les effectifs ont également augmenté en L2 (125 à 286 étudiants) et L3 (119 à 198 étudiants). Le taux de réussite en L1 varie entre 44 et 58 %, celui de L2 entre 63 et 76 % et celui de L3 entre 73 et 83 %.</p> <p>La baisse importante des effectifs est observée entre la L1 et la L2 mais n'est pas commentée dans le dossier. L'on peut s'interroger sur le devenir des étudiants (entre 42 et 56 %) qui décrochent en première année.</p> <p>S'agissant de l'insertion dans le monde professionnel, la licence <i>STAPS</i> est bien positionnée, puisqu'une étude réalisée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) montre que les étudiants ayant obtenu leur licence en 2010 trouvent un emploi stable au bout de 36 mois. Seul 1 % se retrouvent en situation de chômage durable. Par ailleurs, quel que soit le parcours (EM, APAS et MS) les enquêtes réalisées par l'observatoire des parcours de formation et de l'insertion professionnelle de l'UBO indiquent qu'une partie non négligeable (1/3) des étudiants qui sortent de la licence débutent une activité professionnelle dans la foulée de la sortie du cursus.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Les étudiants suivent des cours de méthodologie dès le semestre 2 au travers d'une UV «méthodologie du travail universitaire», ou celle de «techniques de recherche d'information» en semestre 5 <i>APA-S</i>, ou encore le cours de « méthode et pratique des études dans les organisations sportives» en L3 <i>MS</i>. Tout bien considéré, ces enseignements présentés comme une sensibilisation à la recherche relèvent davantage d'une méthodologie de travail. Finalement, la place donnée à la recherche n'est pas si présente que cela même si les parcours proposés se basent sur l'expertise des enseignants dans le domaine de la recherche.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Marquée dès sa création en 1975 par une dimension très professionnalisante (formation d'enseignants d'éducation physique et sportive), la licence <i>STAPS</i>, quel que soit le parcours, continue à être influencée par cette culture. Il est également à noter que les professionnels interviennent dès le début du cursus. Les étudiants sont ainsi très tôt sensibilisés aux réalités des professionnels œuvrant dans le</p>

	<p>champ des pratiques physiques et sportives.</p> <p>En plus des directives nationales pour faire de cette licence un lieu de professionnalisation, localement l'équipe enseignante propose, pour chacun des parcours, des compléments de formation pour inscrire les étudiants au plus près des attentes du monde professionnel : formation à la langue des signes française en licence APAS, analyse de la motricité à travers l'outil vidéo en licence EM, nautisme et politiques sportives pour le parcours MS.</p> <p>Par ailleurs, des stages (en milieu scolaire et professionnel) en L2 et L3 et des enseignements spécifiques en L1 visant à l'élaboration du projet professionnel font de cette licence un lieu de professionnalisation.</p> <p>En conclusion, chacun des trois parcours de cette licence fait entrer de plain-pied les étudiants (surtout les étudiants de EM) dans le monde du professionnel.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Quel que soit le parcours, un étudiant effectue deux stages (un stage d'observation en L2 et un stage un stage en responsabilité en L3) « filés » de 90 heures à raison d'une demi-journée par semaine. Cette organisation des stages est possible dans la mesure où les enseignants de l'UFR ont développé un solide réseau de partenaires issus de l'environnement socio-professionnel.</p> <p>Notons que les étudiants de L3 EM ont la possibilité de réaliser un projet au sein d'un parcours entrepreneurial, en s'engageant dans le concours national des Entrepreneuriales.</p> <p>Chacun de ces stages est encadré par un tuteur universitaire et un tuteur professionnel. En L2 comme en L3 le stage donne lieu à un rapport - préalablement validé par les deux tuteurs - et une soutenance devant un jury d'universitaires et de professionnels.</p> <p>La place centrale du stage, en L3 notamment, en fait un élément central dans la formation et la professionnalisation des étudiants. Afin d'améliorer le suivi des compétences, la création d'un livret des stages est envisagée.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'enseignement de l'anglais a une place importante dans la formation (une unité d'enseignement à chaque semestre). Dans les trois parcours de licence, l'anglais est enseigné de manière contextualisée eu égard aux perspectives professionnelles visées par la formation.</p> <p>Visiblement, l'ouverture vers l'étranger n'a pas été une priorité pour l'UFR. Des efforts sont prévus dans ce sens. Les accords bilatéraux avec différentes universités encouragent les séjours universitaires à l'étranger. Ce sont une petite dizaine d'étudiants français qui font l'expérience de l'étranger contre seulement 2 à 5 étrangers qui font l'expérience de la formation française. Proposer une UE avec de l'anglais à chaque semestre devrait à terme favoriser l'ouverture à l'international.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Si la première année est ouverte à tous, l'équipe enseignante communique abondamment (dans le cadre du salon de l'étudiant, des journées Portes ouvertes de l'UBO, rencontre dans les lycées...) en direction des lycéens et de leurs parents pour présenter la filière afin de leur permettre de faire le « bon » choix. En plus des lycéens, la première année accueille également des personnes ayant bénéficié d'une validation des acquis de l'expérience et d'étude. Les détenteurs de brevet d'état ou les étudiants ayant un niveau bac+ 2 avec une expérience sportive conséquente peuvent intégrer la deuxième année avec validation de certains enseignements selon le profil. Des passerelles sont aussi possibles entre les différentes licences STAPS (10 % d'étudiants en moyenne changent de parcours) et des différentes licences de l'UBO vers la licence STAPS. En 2014-2015 ce sont 11 étudiants qui ont bénéficié de cette passerelle.</p> <p>Concernant l'aide à l'orientation, dès la première année est mise en place une UE de professionnalisation et de découverte. Tout au long du cursus sont prévus des rendez-vous (réunion de rentrée et de fin d'année, le dispositif CAP'avenir de l'UBO et les rencontres individuelles avec les enseignants) pour aider les étudiants à trouver leur chemin.</p> <p>Une aide spécifique, pour les étudiants identifiés comme « décrocheurs » est mise en place. Ils sont pris en charge, conseillés et accompagnés. Les étudiants les plus en difficulté sont pris en charge dès la première année. Ils peuvent bénéficier d'un soutien en orthographe, méthodologie, d'un</p>

	<p>coaching d'apprentissage ou de soutien disciplinaire. Les sportifs de haut niveau comme les étudiants en situations de handicap font également l'objet d'une attention particulière : aménagement de cours et d'examens.</p> <p>En conclusion, le recrutement est favorisé par un dispositif « d'orientation active » proposé par l'université et une bonne communication sur la formation. Les passerelles et l'aide à l'orientation semblent bien construites, au sein de la licence, entre les différents parcours proposés. L'aide à la réussite est bien développée, principalement grâce à l'implication de tuteurs référents qui sont des étudiants en master.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La diversité des modalités d'enseignement (cours magistraux / travaux dirigés / travaux pratiques) semble adaptée à la formation. Les sportifs de haut niveau, les handicapés, ainsi que les étudiants salariés bénéficient d'aménagements des modalités d'enseignement et d'évaluation.</p> <p>A noter la place des langues dans tout le cursus de la licence. Dans les trois parcours de licence, l'anglais est présent et y est enseigné de manière contextualisée eu égard aux perspectives professionnelles visées par la formation. En plus des outils classiques mis à disposition des étudiants (adresse électronique, accès à distance aux ressources documentaire...), la formation à l'informatique occupe également une bonne place puisque les étudiants sont formés dans le but d'obtenir le C2i (certificat informatique et internet).</p> <p>Qu'il s'agisse de prendre en compte la singularité des publics accueillis (haut niveau, handicapés, salariés, reprises d'étude...), des langues ou bien encore du numérique, l'UFR fait indéniablement des efforts pour répondre au plus près des attentes et besoins de ses étudiants. Il est cependant à souligner que tous ces dispositifs nécessitent une disponibilité importante de la part des enseignants et enseignants-chercheurs dans une UFR qui voit ses effectifs grimper encore plus chaque année. Sur ces questions de modalités d'enseignement, de place du numérique, l'équipe fait donc au mieux pour maintenir un enseignement de qualité.</p> <p>En résumé, les modalités d'enseignements et de leurs validations sont adaptées aux étudiants ayant des contraintes particulières. L'utilisation du numérique comprend l'utilisation de l'environnement numérique de travail, Moodle et l'obtention du C2i, mais serait à développer. Elle semble un peu plus présente au sein des parcours <i>EM</i> et <i>MS</i>.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Dans une logique d'aide à la réussite et de suivi, depuis la rentrée 2012, les étudiants de L1 sont évalués intégralement en contrôle continu (CC). Les deux autres niveaux de licence sont évalués en CC et contrôles terminaux (CT). Les épreuves prennent la forme d'écrits, oraux, pratiques (pour les APS notamment), de dossiers et de soutenances. Selon l'équipe pédagogique, le contrôle continu mis en place en L1 qui constitue un réel progrès mériterait d'être étendu aux années suivantes. Cela dit, vu le temps (important) nécessaire et au regard des autres charges des enseignants, ce souhait reste au stade de projet.</p> <p>Au sujet des notes, des compensations sont possibles au sein d'une même UE et entre UE, mais pas entre semestres. Il n'existe pas de note éliminatoire. Un étudiant peut progresser dans la formation, de S1 à S6, avec un semestre de retard au maximum.</p> <p>Les jurys, composés d'un président et de 5 membres (enseignants-chercheurs et enseignants), désignés chaque année par le Président de l'Université, se réunissent à la fin de chaque semestre.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>En matière de compétences, quel que soit le parcours, tous les semestres s'articulent autour de 5 à 7 UE correspondant chacune à des compétences bien identifiées par les fiches répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Par ailleurs, les étudiants peuvent construire leur portefeuille de formations et de compétences en s'appuyant sur le cahier « En Hent » proposé par le service commun d'orientation et d'information (CapAvenir) de l'UBO.</p> <p>Les correspondances entre compétences et UE, ainsi que l'existence du cahier « En Hent », associés aux référentiels de formation, attestent d'un bon suivi des compétences. Cela dit, le suivi de l'acquisition des compétences pourrait probablement être amélioré en accompagnant les</p>

	<p>étudiants dans l'utilisation d'un portefeuille de compétences adapté à leur formation et parcours.</p> <p>Le supplément au diplôme est clair, mais pourrait être amélioré en faisant apparaître les parcours.</p>
Suivi des diplômés	<p>Un observatoire des parcours de formation et de l'Insertion Professionnelle existe à l'UBO. Il permet de suivre les étudiants de la 1ère année de licence jusqu'à leur inscription en master et au-delà, en conduisant des enquêtes sur le devenir des diplômés à 6 mois. Les dernières données disponibles concernent les promotions de licence de 2014.</p> <p>Comme il est stipulé plus haut, plus des 2/3 des étudiants s'orientent vers le master STAPS. A ce sujet une enquête réalisée auprès des étudiants (pour l'année 2013-2014) montre que sur 74 diplômés en EM (68 répondants), 53 poursuivent en master avec une préparation au CAPES ou un M1 de STAPS, sur 35 diplômés en APAS (29 répondants), 19 poursuivent en master, et sur 29 diplômés en MS (23 répondants), 13 poursuivent en master.</p> <p>Il semble que les étudiants poursuivent majoritairement leurs études ou trouvent du travail à l'issue de la licence <i>STAPS</i>.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Officiellement, l'UFR n'a pas mis en place de conseil de perfectionnement en licence. Cela dit, plusieurs dispositifs existent et permettent d'évaluer les formations : le conseil d'administration de l'UFR prévoit toujours un point nommé « vie étudiante » pour prendre en compte les revendications des étudiants élus en matière d'organisation et de contenu des formations ; la DEVE met en place, depuis deux ans, une enquête en ligne afin d'interroger le taux de satisfaction des étudiants en matière de formation et d'évaluation.</p> <p>De plus, afin d'évaluer les enseignements, chaque parcours propose, sur la base du volontariat, un questionnaire à l'adresse des étudiants. Cependant, parce qu'elle est laissée à la discrétion des enseignants, cette autoévaluation reste peu conduite.</p> <p>Finalement, même s'il n'existe pas de conseil de perfectionnement, des procédures d'évaluation sont mises en place.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**